



Résumé

Lutte contre la berce
du Caucase au
Bas-Saint-Laurent
(2019)

Par Véronique Furois
Chargée de projets



ORGANISME DE BASSINS VERSANTS
de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

Mise en contexte

OBAKIR a procédé pour une 3^e année au contrôle et à l'éradication des plants de berce du Caucase qui se trouvent sur son territoire. Dans la partie Bas-Saint-Laurent d'OBAKIR, la lutte a été possible grâce à la contribution du Collectif Régional de Développement (CRD) et de la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Un financement a été octroyé aux OBV du Bas-Saint-Laurent afin de leur permettre d'agir activement dans la lutte contre la berce du Caucase. 2019 était la dernière année de ce financement. Pour la partie Chaudière-Appalaches du territoire, un autre projet est en cours.

Au Kamouraska, deux municipalités sont aux prises avec une problématique d'envahissement par la berce du Caucase : Saint-Gabriel-Lalemant et Saint-Bruno-de-Kamouraska. Il y a aussi quelques occurrences dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Cette année, un nouveau site s'est ajouté à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Les municipalités de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et Saint-André ont déjà été confrontées à la problématique; ce qui est chose du passé. Un suivi annuel s'avère nécessaire pour s'assurer qu'il ne reste pas de graines en dormance prêtes à pousser.

Bien que la diffusion d'information et la sensibilisation faites par le passé portent fruit, il faut les poursuivre.

Sur le territoire d'OBAKIR aucune occurrence jusqu'à maintenant ne se trouve dans la MRC de Rivière-du-Loup. Ce qui est surprenant puisqu'il y a des mentions dans les MRC des Basques, du Témiscouata et du Kamouraska. Depuis 2017 qu'OBAKIR fait une tournée municipale afin d'informer et de sensibiliser les employés municipaux et de remettre de l'information à distribuer à la population. Les efforts d'éducation, de sensibilisation et de détection ne doivent cesser dans la MRC de Rivière-du-Loup.



Actions 2019 en bref!

- Planification des actions : l'objectif est de commencer l'arrachage le plus tôt possible.
- Procéder à l'arrachage de plants, dès la fin du mois de mai, à Saint-Bruno-de-Kamouraska et Saint-Gabriel-Lalemant.
- Planification d'une lutte chimique au site à Saint-Bruno où la berce pousse dans un sol rocheux ainsi que sur une digue de roches.
- Faire le suivi des secteurs travaillés.
- Procéder à la tournée de sensibilisation municipale dans la MRC de Rivière-du-Loup.
- Entrevue à CHOX FM, communiqué de presse et entrevue à CIMT (9 août) et entrevue à la radio de Radio-Canada.
- Accompagnement des employés du ministère des Transports, le long de la route 289. Nouvelle occurrence dans l'emprise du MTQ.



Actions en images!

2019

Première journée d'arrachage : 27 mai 2019 (St-Bruno)

- 3^e année d'arrachage d'une colonie dense dans un sol meuble (ancien jardin)



3 années d'arrachages

► 2019



► Situation en 2015, début d'arrachage en 2016



Saint-Bruno

- Colonie dense sur un sol rocailleux.
- Impossible d'arracher convenablement les racines; il était donc prévu de procéder à la lutte chimique, mais le temps a manqué.
- Plants en fleur arrachés pour un objectif « zéro semence ».



Saint-Bruno - Difficultés

- Le propriétaire a coupé et écrasé des plants matures.
- Le 23 juillet, de petites fleurs poussaient tout près du sol.
- Les plants ont été arrachés convenablement.



Saint-Bruno

Bâchage expérimental

- ▶ En 2018, une bâche avait été installée sur les plants poussant sur une digue de roches (photos 2018).
- ▶ La bâche a été efficace pour empêcher les plants de pousser, par contre, la banque de graines est toujours présente.



Saint-Gabriel

- Colonie dispersée dans un boisé.
- Aucun plants matures depuis 2015, mais encore beaucoup de plantules.





Constats et recommandations

Lutte contre la berce
du Caucase au
Bas-Saint-Laurent
(2019)

Constats et recommandations

- Bien qu'il faille poursuivre la sensibilisation, l'information dans les médias populaires (radio et télévision) a porté fruit; beaucoup d'appels pour le signalement de plants. Heureusement, souvent c'est de la berce laineuse ou autre plante.
- À Saint-Bruno, il était prévu de procéder à une lutte chimique pour les secteurs plus arides où il était impossible d'arracher la racine convenablement. Le manque de temps de la personne certifiée pour l'application de l'herbicide n'a pas permis d'atteindre notre objectif. Seuls les plants matures ont été arrachés dans ces secteurs.
- Poursuivre la lutte manuelle pour le reste du site où le sol est meuble.
- Retirer les bâches afin de permettre aux graines de germer et ainsi détruire les futurs plants.
- Continuer l'arrachage des plants immatures à Saint-Gabriel.
- En 2019, le manque de temps n'a pas permis de faire la tournée avec les inspecteurs municipaux des anciens sites colonisés par la berce. Remédier à la situation pour 2020.
- Ajouter au suivi, le site de Saint-Alexandre, le long de la route 289, dans l'emprise du MTQ.
- Poursuivre la sensibilisation dans la MRC de Rivière-du-Loup, essayer d'informer le plus de gens possible.
- La sensibilisation et les rencontres/communication avec les municipalités devront redoubler d'efforts pour la prochaine année, et ce dans les deux MRC (Kamouraska et Rivière-du-Loup).